

Paie : contrôler et sécuriser ses méthodes de calcul (niveau 2)



Personnes en charge des RH, RRH, assistant RH, gestionnaire RH



Prérequis

Avoir suivi la formation Paie (niveau 1) ou équivalent



2 jours consécutifs, soit 14 heures



14-15 novembre 2024 à Niort - Date limite d'inscription : 14 octobre 2024



4 personnes minimum - 12 personnes maximum



780 € nets de taxes



Intervenant

Anthony MERLIERE



Etablir la rémunération selon le temps de travail

Mettre en œuvre de manière fiable la paie des salariés absents

Décomposer le calcul des cotisations sociales

Résoudre les difficultés liées aux opérations de fin de paie



Méthodes pédagogiques

Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences

Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation

Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones

Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert

Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements



Modalités d'évaluation

Validation des objectifs pédagogiques par une évaluation de fin de formation mais également évaluations formatives au cours de la formation

Bilan oral et questionnaire de satisfaction à chaud à l'issue de la formation

Certificat de réalisation individuel délivré après la formation



Paie: contrôler et sécuriser ses méthodes de calcul (niveau 2)



Etablir la rémunération selon le temps de travail

- ✓ Traiter les modalités du forfait et du temps assimilés ou non à du travail effectif
 - Forfait en heures
 - Forfait en jours
 - Temps assimilés ou non à du travail effectif
- ✓ Calculer les exonérations sociales et fiscales des heures supplémentaires et complémentaires
 - Heures supplémentaires
 - Heures complémentaires
- ✓ Traiter le cas des repos compensateurs et compte épargne-temps
 - Repos compensateurs
 - Compte épargne-temps (CET)
- ✓ Traiter les cas spécifiques
 - Travail de nuit
 - Travail le dimanche
 - Travail les jours fériés

Mettre en œuvre de manière fiable la paie des salariés absents

- ✓ Calculer les éléments relatifs aux congés payés
 - Droits à congés payés pour les temps complet et partiel
 - Valoriser l'indemnité de congés payés (méthode du maintien ou du dixième)
- ✓ Préciser la paie des autres congés
 - Les RTT
 - Les événements familiaux
 - Le fractionnement
 - L'ancienneté
- ✓ Calculer les éléments paies relatifs à un arrêt de travail : maladie, accidents du travail, maternité, paternité et accueil de l'enfant
 - Evolutions concernant le mode de calcul des IJSS
 - Le maintien de salaire en brut et en net
 - Le déclenchement de la garantie du net

Décomposer le calcul des cotisations sociales

- ✓ Déterminer le brut social, le brut abattu, le brut fiscal
 - Brut social
 - Brut abattu
 - Brut fiscal



Paie : contrôler et sécuriser ses méthodes de calcul (niveau 2)

Résoudre les difficultés liées aux opérations de fin de paie

- ✓ Calculer les indemnités de départ
 - En cas de licenciement
 - En cas de départ en retraite
 - En cas de rupture conventionnelle
- ✓ Traiter l'application du prélèvement à la source (PAS) de l'impôt sur le revenu
 - Cas particuliers (contrats courts, IJSS...)
- ✓ Traiter les retenues au profit des créanciers du salarié
 - Saisies, oppositions, pensions alimentaires
 - Coordonner ses retenues et le PAS
- ✓ Traiter les acomptes, avances, prêts
 - Acomptes
 - Avances
 - Prêts



Nouvelle formation, pas de statistiques